

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

AVIS PUBLIC

BUDGET D'OPÉRATION 2020  
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT  
2020-2021-2022

Prenez avis qu'à une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 29 février 2020, le conseil a adopté :

**1. Budget d'opération 2020 :**

Sommairement, les prévisions budgétaires pour l'année 2020 sont adoptées, telles que présentées :

<b>Revenus</b>		
Taxes		20 159 669 \$
Paiements tenant lieu de taxes		381 482
Autres revenus de sources locales		2 595 018
Transferts		841 007
<b>Total des revenus</b>		<b>23 977 176 \$</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Administration générale		2 448 649 \$
Greffé		432 042
Sécurité publique		5 346 600
Transport		5 814 560
Hygiène du milieu		4 656 950
Aménagement, urbanisme et développement		567 517
Loisirs et culture		3 048 057
Frais de financement		3 849 500
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>26 163 875 \$</b>
<b>Autres activités financières</b>		
Remboursement de la dette à long terme		1 245 609 \$
Amortissement		-3 031 216
Transfert à l'état des activités d'investissement		1 208 068
Affectation - excédent accumulé		-1 609 160
<b>Total des dépenses et affectations</b>		<b>23 977 176 \$</b>

**2. Programme d'investissement 2020-2021-2022**

Le coût de l'ensemble du programme d'investissement que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac planifie au cours des trois (3) prochaines années, sans obligations de l'exercer, est sommairement comme suit :

Année 2020 :	5 400 000 \$
Année 2021 :	6 295 000 \$
Année 2022 :	5 500 000 \$
<b>Total :</b>	<b>17 195 000 \$</b>

Donné à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce 5<sup>e</sup> jour de mars 2020.

  
Marie-Josée Russo  
Greffière